

2026/018

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2026-010

Date de la convocation : 19/02/2026

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 79

Conseillers représentés : 10

Le vingt-six février deux mille vingt-six, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Désiré , 008 CARRE Joël , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 015 HERBINET Fabienne , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne (depuis 19:11:12) , 039 LAMBLLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 043 SEMBENI Peggy , 044 POUCKET Eric , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danielle , 052 LELOUP Nathalie , 054 FRAIPONT Anne , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre (depuis 19:23:26) , 058 RAULET Olivier , 059 LECLERCQ Guy , 060 MANCEAUX Christophe (depuis 19:23:33) , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 068 HAULIN Bertrand , 069 ARNOULT Jean-Pol , 070 GROSSELIN Jacques , 073 BOXEBELD Pascal , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 080 LORFEUVRE Gérald , 081 ROBIN Dominique , 083 LEROY Yves , 084 FLEURY Vincent , 085 DEGLAIRE Thierry (depuis 19:29:56) , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude (depuis 19:28:35) , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 112 FESTUOT Annie , 114 COSSON Geneviève , 117 LAMPSON Nadège , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie ,

Ont donné procuration : 009 HERBAY Christelle (à 006 NANJI Désiré) , 019 DEGUY Bernard (à 026 LOBIDEL Alain) , 023 GENTY Jean Charles (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre) , 034 CANNAUX Francis (à 036 PIERSON Florent) , 066 OUDIN Denis (à 068 HAULIN Bertrand) , 067 ROUSSY Elise (à 059 LECLERCQ Guy) , 108 COURVOISIER Frédéric (à 040 MATHIAS Frédéric) , 111 DUGARD Yann (jusqu'à 20:11:16 à 120 PAYEN Françoise ,) , 115 MACHINET Jean Baptiste (à 114 COSSON Geneviève) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) ,

Secrétaire de séance : M. Thierry MACHINET

**OBJET : REVISION N°3 D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT
(AP/CP) POUR L'OPERATION REHABILITATION ET EXTENSION D'UN IMMEUBLE –
AMENAGEMENT DES LOCAUX COMMUNAUTAIRES**

Vu le projet de réhabilitation et extension d'un immeuble – aménagement des locaux communautaires,

Considérant que cette opération d'investissement va se dérouler sur une durée prévisionnelle comprise entre les exercices budgétaires 2023 à 2026,

.../...

Considérant l'intérêt de procéder dans ce cadre à la mise en place d'une autorisation de programme (AP) associée à des crédits de paiements (CP) permettant un pilotage budgétaire correspondant à l'avancée effective de l'opération et donc de l'engagement effectif des dépenses,

Considérant le montant prévisionnel de l'opération,

Considérant qu'une AP/CP peut être révisée pour actualiser les crédits de paiement au fil des exercices budgétaires afin de correspondre à la réalité des besoins d'engagement,

Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE par 83 voix POUR, 3 voix CONTRE (069 ARNOULT Jean-Pol, 074 DUMANGE Dominique, 086 MACHINET Thierry) et 3 ABSTENTIONS (056 DANNEAUX Dominique, 085 DEGLAIRE Thierry, 090 PIRAS Caroline) :

- **DE REVISER (n°3) l'autorisation de programme/crédits de paiement « réhabilitation et extension d'un immeuble – aménagement des locaux communautaires » telle que présentée dans le tableau ci-dessous :**

	Réhabilitation et extension d'un immeuble - aménagement des locaux communautaires				
	Autorisation de programme	Crédits de paiement			
		2023	2024	2025	2026
Révision n°3 AP/CP	2 571 931,48 €	245 409,58 €	729 627,91 €	975 399,93 €	621 494,06 €
		9,54%	28,37%	37,92%	24,16%

Fonction 020, article 2313 et budget 57300

- **DE DONNER pouvoir à Monsieur le Président pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables,**

Le secrétaire de séance,

M. Thierry MACHINET

Le Président,


Benoît SINGLIT